



**L'agriculture :**  
**1<sup>er</sup> aménageur de l'es-**  
**pace périgourdin. 44 % du**  
**territoire en forêt, 57 % de la SAU**  
**en prairies destinées à l'élevage,**  
**un système polyculture élevage et**  
**une diversité de terroirs propo-**  
**sant des paysages diversifiés,**  
**attractifs pour les touristes,**  
**les nouveaux arrivants et**  
**les retraités...**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DORDOGNE



[dordogne.chambre-agriculture.fr](http://dordogne.chambre-agriculture.fr)

*Adresse physique du siège*

Pôle Interconsulaire  
295 boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEIX-CHAMIERIS

*Adresse postale*

CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9  
Tél. 05 53 35 88 88  
[accueil@dordogne.chambagri.fr](mailto:accueil@dordogne.chambagri.fr)

**Antenne Périgord Vert**

Maison des Services - Rue Henri Saumande  
24800 THIVIERS  
Tél. 05 53 55 05 09  
[antenne.pv@dordogne.chambagri.fr](mailto:antenne.pv@dordogne.chambagri.fr)

*Bureau Ribérac :*

7 bis place Alsace Lorraine - 24600 RIBERAC  
Tél. 05 53 92 47 50

**Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle**

237 voie Valleton Neveu - ZA Vallade Sud - 24100 BERGERAC  
Tél. 05 53 63 56 50 - Fax 05 53 63 56 55  
[antenne.pp@dordogne.chambagri.fr](mailto:antenne.pp@dordogne.chambagri.fr)

*Bureau Douville :*

Maison Jeannette - 24140 DOUVILLE  
Tél. 05 53 80 89 38

**Antenne Périgord Noir**

Place Marc Busson - 24200 SARLAT  
Tél. 05 53 28 60 80  
[antenne.pn@dordogne.chambagri.fr](mailto:antenne.pn@dordogne.chambagri.fr)

> Ouverture au public

9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h  
du lundi au vendredi

**Le "PIC", côté pratique**

**Accès**

Voiture : A89, sortie n°15  
Bus : Ligne Nord-Sud Express  
- NSE

Train : Ligne Bordeaux-Brive  
et Bordeaux-Sarlat

**Coordonnées GPS**

Latitude : 45.143643  
Longitude : 0.700135

**Parking gratuit**

Situé à l'arrière du bâtiment

**Plan d'accès du siège de la Chambre  
d'agriculture au Pôle Interconsulaire (PIC)**



[dordogne.chambre-agriculture.fr](http://dordogne.chambre-agriculture.fr)

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DORDOGNE



## Sa fonction

### Représenter les intérêts de l'agriculture et de la ruralité

La Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en matière agricole, de gestion des ressources naturelles et de la forêt, de développement économique, d'environnement... Elle contribue activement au **développement agricole** en mettant en œuvre des programmes d'intérêts généraux dans une logique de **développement durable**. Établissement public de l'État à caractère administratif, la chambre n'est pas un service de l'État.

### Un réseau national

Le groupe Chambres d'agriculture compte 89 chambres départementales et interdépartementales, 12 chambres régionales et une assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Les chambres départementales de Nouvelle-Aquitaine avec la Chambre régionale collaborent sur des projets communs pour un meilleur service aux agriculteurs.

Par ailleurs, le réseau a développé trois marques nationales : *Bienvenue à la Ferme*, *Marchés des Producteurs de Pays et France des Saveurs*. Enfin, il dispose d'une école d'ingénieurs, l'ESITPA, et d'un centre de formation commun, Résolia.



## Proche de vous

### Des élus à votre écoute

La Chambre d'agriculture est représentée par **35 professionnels agricoles élus au suffrage universel** tous les 6 ans. Ces élus se répartissent entre plusieurs collèges : agriculteurs, salariés, propriétaires fonciers, sylviculteurs, syndicats, coopératives, Crédit agricole et Mutualité sociale agricole. Par **leur connaissance du territoire et des enjeux agricoles**, ils assurent une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture et de la ruralité auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et économiques. Ils se rassemblent 3 à 4 fois par an en session plénière et peuvent à cette occasion émettre des motions.

### Des conseillers proches de vous

Les chambres d'agriculture assurent à la fois une mission de service public avec le Centre de formalités des entreprises (CFE), l'information en matière d'installation et de transmission, l'identification des animaux (IPG) et une **mission de conseil et d'accompagnement**.

Notre organisme accompagne les agriculteurs tout au long de leur vie professionnelle. De l'installation, en passant par le développement de l'entreprise, jusqu'à la transmission, les conseillers apportent une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle. Une équipe pluridisciplinaire intervient sur divers champs de compétences :

- L'émergence et l'accompagnement de projets locaux : trois animateurs territoriaux veillent au maintien et au développement de l'agriculture au sein des territoires en favorisant l'éclosion des projets
- Le conseil spécialisé : élevage, productions végétales, agritourisme...
- La recherche, l'innovation et l'expérimentation
- La formation et l'emploi en agriculture
- L'installation et la transmission des agriculteurs
- L'information, la communication et la diffusion technique
- L'animation et le développement rural, la promotion des terroirs et de l'agritourisme
- La gestion du foncier
- Les études et la prospective



3  
antennes locales  
assurent la proximité  
avec l'ensemble des  
ressortissants et des  
partenaires.

## L'agriculture...

### Portrait de l'agriculture périgordine

« Les entreprises agricoles périgordines, sources de richesses environnementales, culturelles et économiques »

- 6 416 exploitations (en 2016, sources MSA) dont 52 % en moyennes et grandes, c'est-à-dire des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 €.
- Plus de 20 productions représentées dont certaines filières fleurons de la gastronomie française (foie gras, truffes, cèpes, vins...).
- Élevage, grandes cultures et viticulture représentent les productions les plus importantes en effectifs et chiffre d'affaires.
- 50 % de la production agricole est placée sous signes officiels de qualité (AOC, IGP...).
- La Dordogne compte parmi les premiers départements en matière de tourisme à la ferme.
- L'exploitation agricole périgourdine reste à taille humaine avec en moyenne 63 hectares pour les exploitations moyennes et grandes.
- Une part notable de salariat agricole avec des productions employeuses de main d'œuvre, 30 % de femmes chefs d'exploitation et 23 % de pluriactifs.

(Source : recensement agricole 2010)

### Les priorités pour demain

- Développer les animations territoriales en cohérence avec les besoins et attentes des agriculteurs.
- Assurer le renouvellement des générations pour maintenir l'activité agricole porteuse de lien social, garante de la qualité et de l'autonomie alimentaire locale.
- Concilier qualité et quantité d'eau, enjeu majeur pour sécuriser les cultures.
- Préserver l'environnement et les paysages tout en garantissant la viabilité économique des exploitations.

